Informations en matière de durabilité

-

protect4life

Ce produit est un produit d'assurance présentant plusieurs options d'investissement sous-jacentes proposées par Waystone Fund Management (Lux) S.A.

Ces options d'investissement permettent de considérer ce produit comme un produit qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales à condition que le produit investisse dans au moins une des options d'investissement considérée comme « article 8 » au sens du Règlement SFDR[1] et qu'au moins une de ces options soit conservée durant toute la période de détention du produit.

Trois catégories d'options d'investissement en fonction de leur contribution à la durabilité sont définies par le Règlement SFDR :

- les options classées **Article 6 SFDR** n'ont aucun objectif durable et ne tiennent pas compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG),
- les options classées **Article 8 SFDR** sont celles qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (ESG) dans le choix des actifs qui composent l'option d'investissement,
- les options classées **Article 9 SFDR** sont celles qui poursuivent un objectif d'investissement durable.

La réglementation européenne prévoit la communication d'informations en matière de durabilité sur les options d'investissement qualifiés Article 8 ou Article 9 au sens de la réglementation SFDR.

Retrouvez les documents suivants sur le site www.waystone.com/our-funds/waystone-managed-funds/ :

- le prospectus de la SICAV **BIL Invest** contenant **les informations précontractuelles** qui décrivent la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement ainsi que la façon dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues,
- le rapport annuel de la SICAV **BIL Invest** contenant **les informations périodiques** qui décrivent la mesure dans laquelle des caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées,
- pour chaque option d'investissement qualifié **Article 8 SFDR** ou **Article 9 SFDR** de la SICAV **BIL Invest** les sections du site internet consacrées aux informations relatives aux produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales.

Le tableau ci-dessous présente les options d'investissement offertes dans ce produit d'assurance ainsi que la catégorie SFDR correspondante pour chacune d'elles.

Option d'investissement	Catégorie SFDR
BIL Invest Patrimonial Defensive EUR (ISIN LU0509288378)	Article 8
BIL Invest Patrimonial Low EUR (ISIN LU0049911091)	Article 8
BIL Invest Patrimonial Medium EUR (ISIN LU0108482372)	Article 8
BIL Invest Patrimonial High EUR (ISIN LU0049912065)	Article 8
BIL Invest Equities Europe (ISIN LU1689735279)	Article 8
BIL Invest Bonds Corporate Investment Grade (ISIN LU1689730809)	Article 8
BIL Invest Bonds Renta Fund (ISIN LU1565452015)	Article 6
Support à capital protégé	Article 6

Ce document « Informations en matière de durabilité – protect4life » est d'application à partir du 01.11.2026

[1] Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers dit « SFDR ».